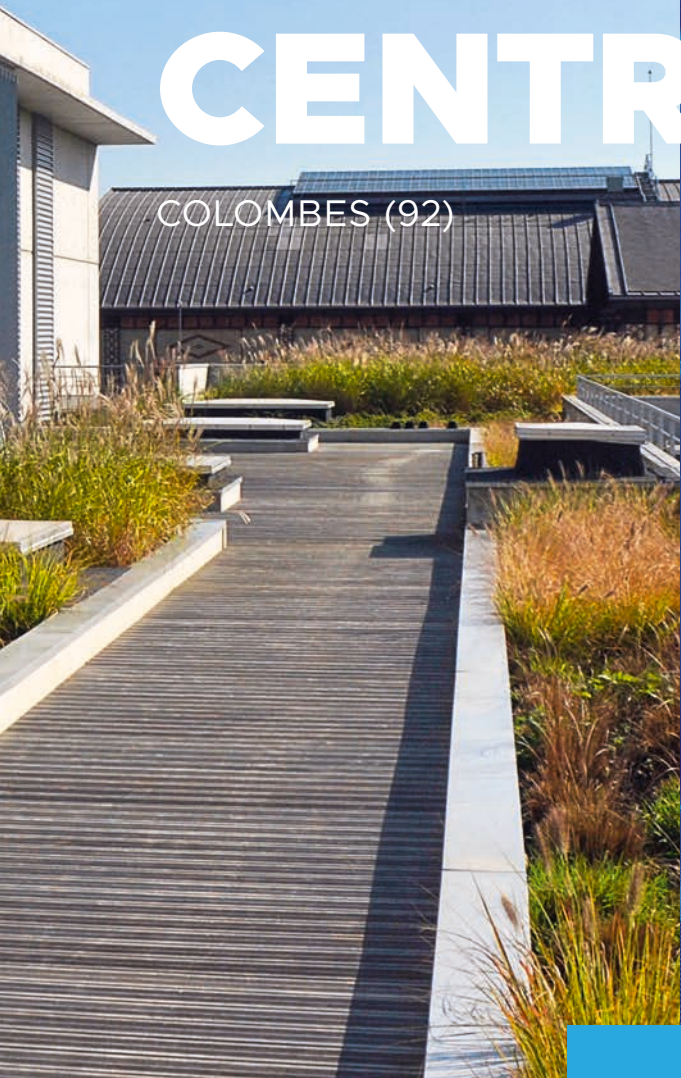


USINE SEINE CENTRE

COLOMBES (92)



LE SIAAP, ACTEUR PUBLIC DE RÉFÉRENCE DE L'ASSAINISSEMENT FRANCILIEN

LE SIAAP EN 5 CHIFFRES

6 USINES

1928 AGENTS

**9 MILLIONS
D'USAGERS FRANCILIENS**

**2,5 MILLIONS
DE M³ D'EAUX TRAITÉS
PAR JOUR**

**440 KM
DE RÉSEAU**

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Le SIAAP est administré par 33 conseillers départementaux désignés par ses 4 départements fondateurs (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne). Son financement est assuré à la fois par la redevance assainissement prélevée sur la facture d'eau potable et par des subventions versées par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

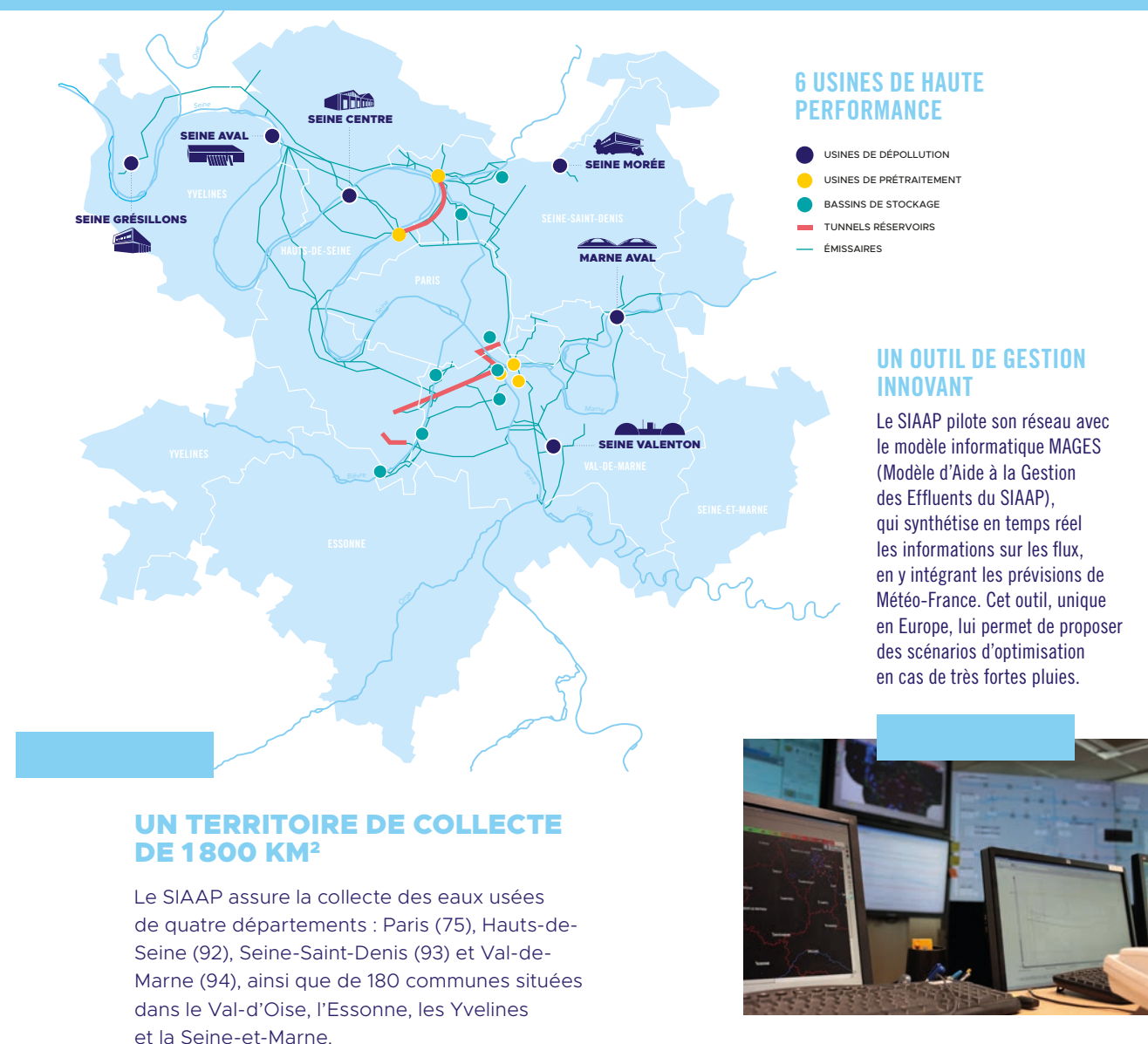
Depuis plus de 50 ans, le SIAAP assure le transport et la dépollution des eaux usées domestiques, pluviales et industrielles produites par l'agglomération parisienne. Une mission d'intérêt général qui contribue à la protection du milieu naturel.

AU SERVICE DE 9 MILLIONS DE FRANCILIENS

Créé en 1970, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) est l'acteur public de référence pour l'assainissement des eaux usées domestiques, industrielles et pluviales.

Chaque jour, il collecte, traite et rend à la Seine et la Marne les 2,5 millions de m³ d'eaux usées de 9 millions de Franciliens : une mission qui participe concrètement à la protection du milieu naturel et de la biodiversité.

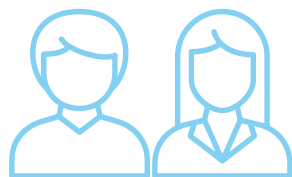
Fort de ses expertises, le SIAAP contribue, aux côtés de ses différents partenaires et des collectivités territoriales, à la promotion d'un assainissement durable, en France comme à l'international.



LE SAVIEZ-VOUS ?

900 000 M³ : C'EST LA CAPACITÉ DE STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES DU SIAAP, RÉPARTIE ENTRE 4 TUNNELS RÉSERVOIRS ET 8 BASSINS DE STOCKAGE.

LE SIAAP, ACTEUR PUBLIC DE RÉFÉRENCE DE L'ASSAINISSEMENT



DES MÉTIERS D'EXPERTS

Le SIAAP compte des métiers très divers, à l'image de ses activités, qui couvrent quatre domaines :

- **le transport** des eaux usées, leur **stockage** et la **gestion** du réseau;
- **la dépollution** des eaux usées dans ses six usines d'épuration en Île-de-France;
- **la valorisation** des boues issues de l'épuration des eaux usées en produits pour l'agriculture ou en énergie verte;
- **la préservation** du milieu naturel.

Au quotidien, ses 1928 agents sont mobilisés au service de l'agglomération parisienne, autour d'un double objectif : allier performances technologiques et préservation de l'environnement. Ils sont dotés d'une large palette de compétences, allant des fonctions supports aux métiers techniques en lien avec l'exploitation, la maintenance, l'entretien des réseaux souterrains, la qualité de l'eau... Leurs savoir-faire pointus permettent d'assurer un service public de qualité, au meilleur coût.



ENGAGÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le SIAAP a vocation à redonner au milieu naturel une eau propre, propice au développement de la biodiversité. La nature même de sa mission en fait un **acteur incontournable du développement durable**.

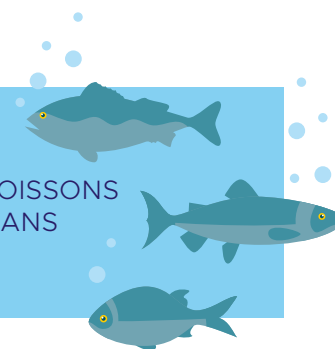
Dès 2008, il crée une commission Agenda 21 pour suivre et orienter sa politique définie autour de cinq ambitions, déclinées chacune en objectifs stratégiques : participer à un aménagement durable de l'agglomération parisienne; contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de la santé; être à l'écoute des attentes sociales et sociétales; préserver les ressources naturelles; lutter contre le réchauffement climatique.

Les progrès sont réels, comme en témoigne la stratégie de valorisation développée par le SIAAP. L'objectif ? Exploiter la valeur de ses déchets, les boues issues de l'épuration des eaux usées, en les transformant en engrais, en énergie renouvelable ou en remblais de construction. Pour répondre aux spécificités de chacune de ses usines, le SIAAP a mis au point des filières de traitement adaptées (digestion, séchage thermique, incinération...).



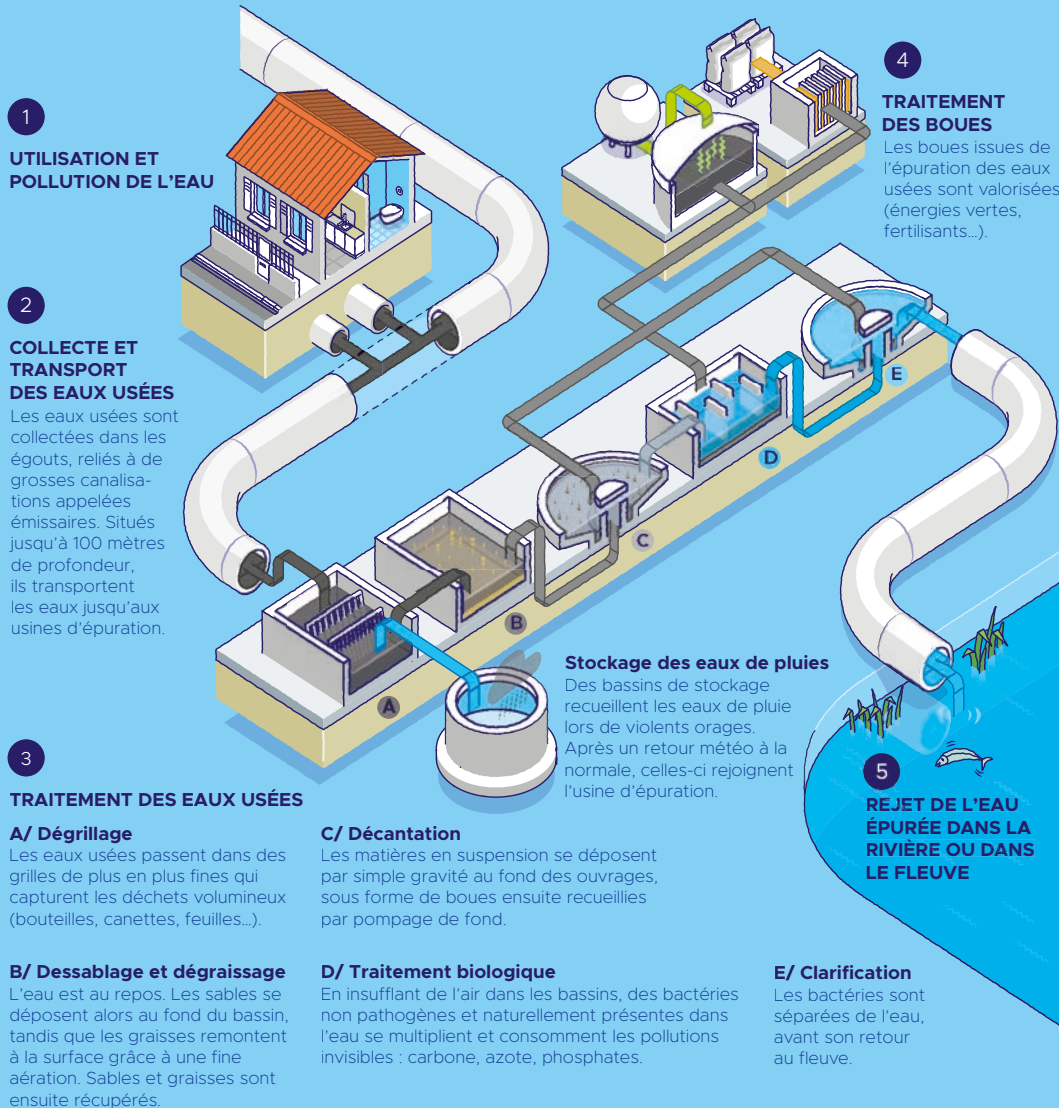
LE SAVIEZ- VOUS ?

**L'ACTION DU SIAAP PORTE
SES FRUITS : 34 ESPÈCES DE POISSONS
RECENSÉES DANS LA SEINE ET DANS
LA MARNE, CONTRE 3 EN 1970.**



L'ASSAINISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce schéma générique présente les grandes étapes du traitement des eaux usées. Au SIAAP, ces modalités de traitement peuvent différer d'une usine à l'autre.



SEINE CENTRE EN UN COUP D'ŒIL

MISE EN SERVICE
1998

RAYON D'ACTION
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE
ET NOTAMMENT L'EAU DES ÉGOUTS DE PARIS, PRÉTRAITÉE PAR L'USINE DE CLICHY-LA-GARENNE (92)

SUPERFICIE
4
HECTARES

CAPACITÉ DE TRAITEMENT
240 000 M³
D'EAUX USÉES
PAR JOUR ET JUSQU'À
404 800 M³ PAR TEMPS
DE PLUIE

POPULATION CONCERNÉE
1 MILLION
D'HABITANTS

SEINE CENTRE, SUR UN SITE HISTORIQUE

Implantée à Colombes, dans les Hauts-de-Seine (92), et mise en service par le SIAAP en 1998, Seine centre traite principalement les eaux usées parisiennes.

Située sur un site historique à la conception architecturale remarquable, l'usine est dotée d'équipements performants pour traiter les eaux usées, mais également efficaces pour réduire les nuisances sonores et olfactives. À la clé : un milieu naturel préservé et un cadre de vie plus agréable pour les riverains.

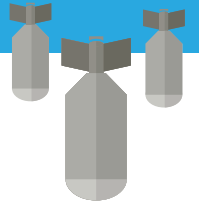
— UN PEU D'HISTOIRE

Les bâtiments de Seine centre jouxtent la Halle historique de Colombes, ancienne usine de relevage des eaux usées du XIX^e siècle, devenue La Cité de l'Eau et de l'Assainissement, école de formation du SIAAP.



LE SAVIEZ-VOUS ?

PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE, une partie de l'ancienne usine de Colombes est bombardée par erreur par les Alliés. Elle sera entièrement détruite puis rasée, quelques années plus tard.



PARTICULARITÉS DE L'USINE

- › Située en zone urbaine, compacte, entièrement couverte.
- › Un espace réduit qui incite à l'innovation : l'usine a été la première à expérimenter la technique d'épuration par biofiltration sur cultures fixées, permettant de traiter efficacement les pollutions carbonées.



UNE PRÉVENTION EFFICACE

Seine centre est dotée d'équipements entièrement confinés et d'une puissante unité de désodorisation de l'air, qui contribuent à l'amélioration de l'environnement et du cadre de vie des riverains.

TRAITEMENT DE L'EAU: UNE TECHNOLOGIE OPTIMALE POUR RESPECTER LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

— LE PRÉTRAITEMENT (VOIR SCHÉMA, ÉTAPES A ET B)

Les eaux polluées sont débarrassées des déchets et polluants les plus volumineux par dégrillage, puis dessablage et dégraissage.



— LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE (VOIR SCHÉMA, ÉTAPE D)

Après une première décantation lamellaire qui permet de supprimer la majeure partie des matières en suspension, les eaux usées subissent une épuration par biofiltration sur cultures fixées. **Cette technique élimine les pollutions carbonées et azotées en deux étapes** : la nitrification (transformation de l'ammoniaque en nitrites puis en nitrates) et la dénitrification (transformation des nitrates en gaz).

Outre son efficacité sur les pollutions, la biofiltration, du fait de sa rapidité d'action, a un atout majeur : **elle permet de traiter des eaux excédentaires par temps de pluie et de limiter ainsi les déversements d'eaux usées en milieu naturel**. Grâce à ce procédé, la qualité de l'eau s'inscrit au-delà des exigences découlant de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines (DERU).

TRAITEMENT DES BOUES: DES PROCÉDÉS AU SERVICE DU “ZÉRO NUISANCE”

(VOIR SCHÉMA, ÉTAPE 4)

À Seine centre, le SIAAP met en œuvre la valorisation énergétique des boues d'épuration, issues du traitement des eaux usées, par traitement thermique (incinération).

Après mélange, épaissement et déshydratation par centrifugation, les boues sont incinérées et les fumées évacuées (après dépoussiérage, piégeage et neutralisation des gaz acides et des traces de métaux lourds).

Une filière de valorisation agricole des boues, après stabilisation à la chaux, est utilisée en cas d'arrêt de l'incinération.

Dans un environnement urbain, ce choix présente l'avantage de **préserver les riverains de toute nuisance**, l'usine étant par ailleurs intégralement fermée et désodorisée. De plus, le faible volume de cendres à évacuer permet de réduire les transports et donc les rejets de gaz à effet de serre.

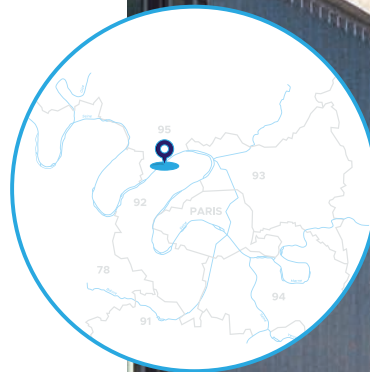
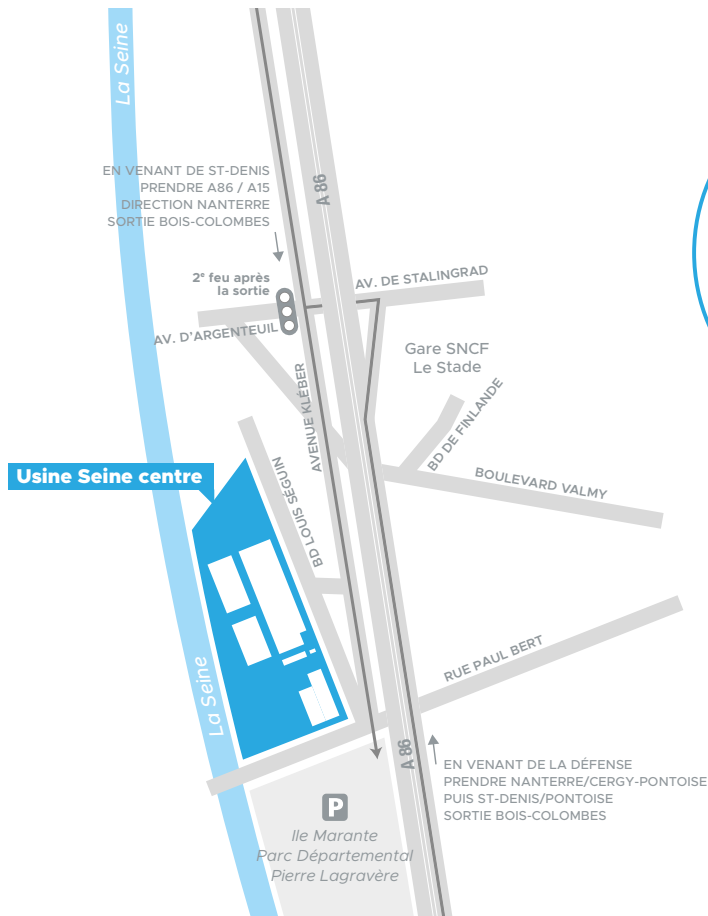




COLOMBES

USINE SEINE CENTRE

5-7 BOULEVARD LOUIS-SÉGUIN
92700 COLOMBES



SIAAP (SIÈGE SOCIAL)

2 RUE JULES-CÉSAR
75589 PARIS CEDEX 12
TÉL. : 01 44 75 44 83
FAX : 01 44 75 44 14



© Photos : Jean-Christophe Bardot,
André Lejarre,
Franck Beloncle,
Lucile Chombart de lauwé,
Laetitia Tura

PLUS D'INFORMATIONS SUR
WWW.SIAAP.FR

